

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon - Désignation des délégués du Conseil Municipal

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : L'article L 5211.8 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale se réunit au plus tard le vendredi de la 4^{ème} semaine qui suit l'élection des Maires.

C'est ainsi que le nouveau Conseil de la CAGB tiendra sa première séance le 18 avril 2008.

La Ville de Besançon dispose statutairement (article 4 des statuts) de 40 % du nombre total des délégués constituant le Conseil de Communauté, soit 55 représentants que nous sommes appelés à élire aujourd'hui.

Le vote a lieu à bulletin secret à la majorité absolue.

Résultats du vote :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 54
- Majorité absolue : 28

Ont été élus délégués au Conseil de Communauté de la CAGB, à l'unanimité des suffrages exprimés, les membres suivants :

Mme Joëlle SCHIRRER	M. Christophe LIME
M. Jean-Claude ROY	Mme Annie MENETRIER
Mme Marie-Noëlle SCHOELLER	M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE
M. Jean-Louis FOUSSERET	M. Didier GENDRAUD
M. Jacques MARIOT	Mme Sylvie JEANNIN
Mme Martine BULTOT	M. Frank MONNEUR
Mme Marie-Odile CRABBE-DIAWARA	M. Emmanuel DUMONT
M. Jean-Pierre GOVIGNAUX	M. Nicolas BODIN
M. Jean-François GIRARD	M. Abdel GHEZALI
Mme Françoise FELLMANN	M. Jean-Sébastien LEUBA
M. Jean-Jacques DEMONET	Mme Valérie HINCELIN
Mme Jacqueline PANIER	Mme Fanny GERDIL
M. Frédéric ALLEMANN	Mme Carine MICHEL
Mme Françoise PRESSE	M. Cyril DEVESA
Mme Danièle POISSENOT	M. Nicolas GUILLEMET
Mme Solange JOLY	Mme Hayatte AKODAD
Mme Nicole WEINMAN	Mme Béatrice RONZI
Mme Corinne TISSIER	
M. Michel LOYAT	M. Jean ROSSELOT
M. Patrick BONTEMPS	Mme Françoise BRANGET
M. Benoît CYPRIANI	Mme Martine JEANNIN
M. Yves-Michel DAHOUI	Mme Catherine GELIN

Mme Béatrice FALCINELLA

M. Lazhar HAKKAR

Mme Catherine BALLOT

M. Eric ALAUZET

Mme Sylvie WANLIN

Mme Nozhat MOUNTASSIR

M. Pascal BONNET

Mme Elisabeth PEQUIGNOT

M. Michel OMOURI

M. Edouard SASSARD

Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

M. Philippe GONON

«**M. LE MAIRE** : Nous allons procéder par un vote à bulletin secret pour élire nos délégués à la CAGB. Nous le serons tous puisqu'il faut désigner 55 membres.

Je vous précise qu'on se retrouvera le 10 avril, jeudi prochain à 18 heures, dans cette salle du Conseil, les secteurs se sont réunis ou sont en train de se réunir, pour élire les 12 représentants de la Ville au Conseil d'Agglomération pour la présidence et la vice-présidence. Nous nous réunirons ici le 10 avril à 18 heures, j'ai dû vous écrire ce matin en ce sens depuis l'Agglomération. Ce n'est pas obligatoire car les secteurs s'organisent comme ils veulent mais par parallélisme des formes, les animateurs de secteur ont réuni les maires de leurs secteurs. En tant qu'animateur du secteur de Besançon, je vous réunirai pour que le dispositif soit le même que celui que nous avons mis en place dans les 5 autres secteurs de Besançon. C'est une réunion qui devrait aller quand même assez vite mais on prendra le temps qu'il faudra mais soyez là le 10 avril à 18 heures pour arrêter la liste des 12 candidats que nous aurons pour des présidences et des vice-présidences à l'Agglomération.

Je précise qu'il s'agit uniquement d'une réunion des Conseillers Communautaires, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas ni les services, ni le public. C'est une réunion qu'on fait ici comme nous aurions pu la faire salle Courbet, ce n'est pas une réunion statutaire ni prévue dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le résultat du vote est le suivant : 55 bulletins dans l'urne, 54 sont validés, il y a un nul : l'un d'entre vous a mis le rapport n° 4, qui à mon avis va lui manquer. J'étais content de pouvoir annoncer au moins une fois l'unanimité sur un dossier. Eh bien non ! il n'y aura pas l'unanimité».

Récépissé préfectoral du 15 avril 2008.